



Communiqué

Politique agricole urbaine

Une politique d'agriculture urbaine 2025 - 2029 pour un lien privilégié entre la ville et la campagne

Le rapport-préavis « Des balcons aux champs » présenté en 2018 par la Ville de Lausanne exposait la future stratégie communale d'agriculture urbaine. Un nouveau préavis dresse aujourd'hui un bilan positif et propose les prochaines mesures pour faciliter le jardinage, renforcer la présence des fruitiers en ville, soutenir les efforts des fermiers et des fermières vers la durabilité et renforcer les circuits courts.

La Ville de Lausanne poursuit son engagement en matière d'agriculture urbaine. Forte des résultats obtenus depuis 2018, elle adopte aujourd'hui un nouveau préavis proposant une série de mesures pour les années à venir. « L'agriculture urbaine permet de renforcer le lien entre les habitantes et habitants et le monde agricole, tout en soutenant une alimentation plus locale et plus durable », souligne Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

Un bilan positif des précédentes actions

La Ville présentait en 2018 son rapport préavis « Des balcons aux champs » articulant les cinq axes de sa politique agricole. Les buts sont aujourd'hui atteints avec un bilan réjouissant :

L'offre de jardinage urbain a été triplée avec deux fois plus de bénéficiaires. L'intégralité des jardins familiaux sont désormais cultivés en bio. Les fruitiers ont fait leur grand retour en ville avec plus de 1'400 arbres fruitiers plantés aujourd'hui et un vaste verger développé à Rovéréaz contre 550 arbres en 2017. Au volet agricole, 5,1 mio ont été investis pour moderniser les exploitations, encourager les circuits courts, et soutenir nos familles paysannes. Les surfaces cultivées en bio ont triplé depuis 2018 pour atteindre plus de 25% des surfaces, 31% des surfaces agricoles totales sont cultivées sans produits phytosanitaires de synthèse. Six fermiers et fermières sur huit pratiquent les circuits courts. Les filières locales ont bénéficié d'un large soutien, notamment pour trois projets bio ainsi que des initiatives d'Agriculture Contractuelle de Proximité. Le Local Pop-up a permis à 25 productrices et producteurs de valoriser leurs produits. Enfin, une vingtaine d'événements ont été organisés en ville pour faire connaître le patrimoine agricole lausannois et débattre de l'agriculture.

Objectifs et mesures pour 2025 – 2030

Pour donner suite à ce bilan réjouissant, une nouvelle série de mesures permettant de poursuivre la politique en cours tout en l'adaptant aux enjeux actuels est proposée. Elle définit les quatre axes suivants :

- **Jardinage urbain** : extension de l'offre avec le soutien à la création de potagers chez les privés et le renforcement des compétences des jardiniers et jardinières de Lausanne. L'objectif pour 2030 est de poursuivre la politique engagée afin d'offrir une possibilité de jardiner au pied de chaque immeuble.
- **Arbres fruitiers en ville** : transposition du savoir-faire développé avec les plantages associatifs aux vergers.
- **Soutien renforcé à nos fermiers et fermières** : accompagnement vers la transition au bio et à la production bas carbone. Création d'une nouvelle ferme pédagogique et d'une



nouvelle ferme urbaine. Renforcement de l'approvisionnement en eau de l'alpage des Amburnex, Organisation de « fermes ouvertes ».

- Filières locales pour renforcer le lien ville campagne : renforcement de la vente directe grâce aux travaux en cours ou prévus à Rovéréaz et au Chatelard. Soutien au développement d'une solution destinée à la restauration collective et aux établissements publics, notamment ceux dont la ville est propriétaire.

Mise en œuvre et financement

Les mesures spécifiques sont détaillées dans le rapport préavis « Une politique d'agriculture urbaine 2025 -2029 pour renouer les liens entre la ville et la campagne ». Leur financement sera assuré par le Fonds pour le Développement durable et des subventions cantonales et fédérales.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 30 juin 2025